



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2019  
DE LA SECTION DU VAL D'OISE-OUEST  
DE LA SOCIETE DES MEMBRES DE LA LEGION D'HONNEUR  
SAMEDI 16 mars 2019**

**Pièces jointes : annexe 1 : bilan financier de l'exercice 2018  
annexe 2 : budget prévisionnel 2019**

L'Assemblée Générale annuelle de la Section du Val d'Oise-Ouest de la SMLH s'est tenue à Neuville-sur-Oise le samedi 16 mars 2019 dans les locaux du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Val d'Oise.

Elle a été précédée d'une cérémonie au monument aux Morts de cet organisme. A cette occasion le Général Viallet, président de la Section, a procédé à l'appel des personnels de la Section décédés au cours de l'année 2018 et en début d'année 2019 ; il a joint à ces intentions les sapeurs-pompiers morts en service commandé et les militaires morts pour la France dans les Opérations Extérieures et dans l'exercice de leur mission.

### **OUVERTURE de l'ASSEMBLEE GENERALE**

<b>Participants 2019 :</b>	<b>Présents</b>	<b>Représentés</b>	<b>Total</b>	<b>NB adhérents au 16/3/19</b>	<b>%</b>
Comité CP	14	14	28	87	32,1 %
Comité TIA	9	19	28	83	33,7 %
<b>Totaux</b>	<b>23</b>	<b>33</b>	<b>56</b>	<b>170</b>	<b>32,9 %</b>
<b>Participants 2018 :</b>	<b>Présents</b>	<b>Représentés</b>	<b>Total</b>	<b>NB adhérents au 10/3/18</b>	<b>%</b>
Comité CP	17	23	40	95	42 %
Comité TIA	13	25	38	90	42 %
<b>Totaux</b>	<b>30</b>	<b>48</b>	<b>78</b>	<b>185</b>	<b>42,16 %</b>

### **PREAMBULE**

Le Général Viallet, président de la Section, salue les autorités présentes : Madame Véronique Lefèvre , directrice de l'ONACVG du Val-d'Oise, Madame Brigitte Vigroux , conseillère du Président de la Société Philanthropique et Madame Murielle Henry, Directeur de la Résidence Médicalisée Zengor de Cormeilles-en-Parisis , le Docteur Christian Le Roux, président de la Section du Val-d'Oise Est, Monsieur René Ricot, président de la Section du Val-d'Oise de l'ANMONM, Monsieur Bernard Robert, Délégué Général du Souvenir Français pour le département, Monsieur Martial Rémy, Président de la Section de Cormeilles-en-Parisis de la Société Nationale d'Entraide des Médaillés Militaires .

Il excuse Monsieur Jean-Yves Latournerie, préfet du Val d'Oise et Madame Marie-Christine Cavecchi , présidente du Conseil départemental, tous deux retenus par d'autres obligations, ainsi que Monsieur Christian Caron, président de l'association ASFODEL et parrain d'un jeune dans le cadre de l'Honneur en Action, Madame Dominique Petit, présidente du Comité Départemental Olympique et Sportif ainsi que le Docteur Jean-Marie Turgis, président du Cercle départemental Pierre de Coubertin, deux organismes avec lesquels nous avons déjà des partenariats.

Le président salue les sociétaires et Amis de la SMLH présents.

Il remercie le Colonel Vermeulen qui nous accueille dans ses locaux.

Il adresse des souhaits tout particuliers de bienvenue dans cette assemblée à nos deux invitées, Madame Brigitte Vigroux et Madame Murielle Henry.

Le président déclare ensuite ouverte l'Assemblée Générale annuelle 2019 de la Section du Val d'Oise-Ouest de la SMLH et rappelle que celle-ci conformément à nos statuts porte sur l'exercice qui va du 1er janvier au 31 décembre 2018.

## **ORDRE DU JOUR**

Le Général Viallet rappelle l'ordre du jour :

- validation du P.V. de l'assemblée générale 2018 (exercice 2017)
- rapport moral et Compte rendu d'activités 2018
- rapport financier
- projets pour l'année en cours ; budget prévisionnel
- élection du Bureau

A 11h Madame Brigitte Vigroux, Conseillère du Président de la Société Philanthropique, et Madame Murielle Henry, Directeur de la Résidence Médicalisée Zemgor de Corneilles-en-Parisis, interviendront sur le thème : « **Pour des formes nouvelles d'Entraide et de Solidarité - Un Partenariat entre la Société Philanthropique et la Société des Membres de la Légion d'Honneur** »

- questions des participants
- allocution des Autorités

Nous sommes aujourd'hui 23 adhérents présents et 33 représentés, sur un total de 170 soit 32,9 %.

L'an dernier ces chiffres étaient de 30 présents et 48 représentés sur un total de 185 soit 42,16 %.

Il y a donc une nouvelle fois une baisse de la représentation globale de la Section et le président tient d'autant plus à saluer les sociétaires et Amis de la Légion d'Honneur ici présents ainsi que leurs épouses et les remercie très vivement pour leur participation.

## **1 – VALIDATION DU COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE 2018**

Conformément à l'ordre du jour, le Général Viallet fait procéder à l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2018 pour l'exercice 2017.

**En l'absence de questions et d'observations et soumis au vote, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des présents et représentés.**

## **2 – RAPPORT MORAL – COMPTE-RENDU D'ACTIVITES 2018**

Le président présente le rapport moral et d'activités pour l'exercice 2018.

L'année 2018 a été marquée par six faits majeurs au niveau de la Section et deux au niveau du Siège :

- **au niveau de la Section :**
  - la continuité des actions antérieures avec des Bureaux de Comités renouvelés,
  - la continuation de la baisse des effectifs,
  - la poursuite des activités de représentation,
  - la poursuite des relations bilatérales avec la Section du Val d'Oise-Est et avec l'ANMONM dans le cadre de la mise en œuvre de notre partenariat,
  - la continuation des activités d'entraide et de solidarité, mission fondamentale de notre société,

- dans le domaine de la Mémoire la fin de la mise en œuvre de notre projet conjoint SMLH – Médailleurs Militaires et Souvenir Français pour la commémoration du centième anniversaire de la Première Guerre mondiale,
- **au niveau du Siècle :**
  - l'élection, lors de l'AG de Toulouse, de l'Amiral Alain Coldefy à la tête de la SMLH,
  - l'initialisation de la mise en œuvre des objectifs de la Commission 2030 en particulier dans la Section sous la forme de trois partenariats.

## **21 - Le fonctionnement de la Section et les évolutions des Comités**

**Comité de Cormeilles-Pontoise :** renouvellement du Bureau de Comité avec un nouveau président, le Colonel Jean-Yves Delannoy et un président honoraire, le Colonel Lucien Dumont.

**Comité de Taverny/L'Isle-Adam :** au tout début de cette année renouvellement également du Comité avec à sa tête un nouveau président, le Colonel Patrick Pleignet.

Le président les félicite pour leur volontariat.

S'agissant du mode de fonctionnement de la Section, les activités sont organisées à l'occasion des réunions trimestrielles de bureau ; au cours de celles-ci il est fait un point des effectifs, de la situation financière ainsi que des activités écoulées, de celles en cours et de celles à venir.

Les bilans annuels sont faits par Comité lors de chacune des Assemblées Générales auxquelles participe le président de Section.

**Compte-tenu de la baisse de participation tant aux Assemblées Générales de Comité que de Section, il a été décidé lors de la dernière réunion du Bureau de Section de regrouper en une seule matinée et en un lieu unique ces Assemblées Générales.**

## **22 - Le point sur les effectifs**

**Effectifs en début d'exercice 2018 : 4 Commandeurs / 27 Officiers / 135 Chevaliers / 23**

**Membres Associés = 189.**

**En fin d'exercice : 4 Commandeurs / 26 Officiers / 123 Chevaliers / 22 Membres Associés = 175, soit une baisse de 14.**

Nos effectifs ont à nouveau connu une déflation importante, les gains ne compensant pas les pertes. Les gains sont de 7 adhésions dont 1 nommé en 2018, les pertes de 21 dont 7 mutations, 11 décès et 3 radiations.

L'année 2018 a été marquée au niveau national par la baisse drastique des promotions voulue par le Président de la République afin de ramener la sélection sur les critères fondamentaux.

La situation nationale de la SMLH soulignée par le Gal Gobillard lors de l'Assemblée Générale 2018 est tout aussi préoccupante : au 31/12/2016, l'effectif était de 50321 sociétaires et membres associés, au 31/12/2017 de 48303 sociétaires et membres associés.

Enfin le nombre total de Légionnaires est de 93000 Français soit 0,14 de la population.

On compte un pourcentage d'un tiers de militaires et de deux tiers de civils.

Pour l'année qui commence la promotion du 1er janvier pour la Section est d'un ancien combattant.

Rappel de la procédure de recrutement : dès réception des nominations et promotions envoyées par la préfecture, ou autre canal pour les militaires d'active ou de réserve et les Anciens Combattants, envoi d'une lettre de félicitations du président de Section et des présidents de Comité ainsi qu'envoi d'un courrier par le président national incluant sa lettre de félicitations, une plaquette de présentation de la SMLH et un bulletin d'abonnement.

**Cette baisse des effectifs est préoccupante. Nous devons donc :**

- **fidéliser les sociétaires en assurant le suivi,**
- **recruter parmi les prospects non adhérents.**

### **23 - La poursuite des activités de représentation, gage du rayonnement de la SMLH**

Nous avons continué à tenir le terrain et à nous faire connaître :

- la Section est systématiquement représentée à l'occasion des cérémonies et manifestations majeures départementales telles que vœux du préfet et autres événements tels qu'expositions, conférences et remises de prix.
- les relations avec les autorités départementales, préfet et président du Conseil départemental ainsi que localement avec les autorités municipales continuent d'être excellentes.

**Le président note à ce titre la décision prise par le préfet de recevoir chaque année à la préfecture les nommés et promus dans l'ordre de la Légion d'Honneur et dans l'Ordre National du Mérite.**

Cette réception a eu lieu à Cergy le mardi 12 juin ; elle a connu un réel succès et a été très appréciée par les deux associations, les nommés et les promus.

Par ailleurs nous avons été invités par la préfecture **aux cérémonies de remise de naturalisation** ; compte-tenu de l'absence de plus-value que nous apportions à ces cérémonies, il a été décidé avec le président de la Section du Val-d'Oise Est de ne plus y participer.

- La Section a participé à trois instances départementales :
  - au Conseil départemental pour les Anciens Combattants, les Victimes de Guerre et la Mémoire de la Nation,
  - à la Commission « Mémoire et Cérémonies », instance émanant de ce Conseil,
  - à la Commission du Centenaire pour sa dernière année.
- La Section apporte sa contribution à l'ONACVG par sa participation au concours « **Des Petits Artistes de la Mémoire** » sous la forme d'assistance à des classes concourantes, de présence au jury de classement des travaux - merci à la Colonelle Chappe qui nous y représente chaque année ; la remise de prix a eu lieu le 6 juin 2018.
- La Section apporte également sa contribution au **Concours de la Résistance et de la Déportation** conduit par l'Académie de Versailles et mis en œuvre dans le département par l'association EDARIDAE ; cette participation se concrétise sous la forme d'élaboration des épreuves selon le sujet choisi, de correction des copies et de remise d'un prix à un lauréat lors de la remise des Prix à la préfecture le 16 mai.
- La Section a participé aux activités des autres associations qui lui adressent des invitations.
- Enfin la Section a élaboré deux partenariats :
  - le premier en avril avec le Comité Départemental Olympique et Sportif du Val d'Oise : la convention de partenariat sera signée le 26 mars à l'occasion de l'Assemblée Générale de ce Comité. Il est à noter que ce Comité est présidé par Madame Dominique Petit, chevalier de la Légion d'Honneur et membre du Comité de Taverny - L'Isle-Adam,
  - le second également en avril avec le CERCLE Pierre de Coubertin.

### **24 - La poursuite des relations bilatérales**

- **Avec la Section du Val d'Oise-Est :**
  - le Général Viallet a participé à l'Assemblée Générale de la Section le 13 mai,
  - la Section a participé à l'organisation de la nuit des Cathédrales le 12 mai avec prestation d'une choriste du chœur « Carpe Diem » à la quelle a été remise une subvention par les deux Sections,
  - le repas annuel InterSections s'est tenu au Château du Val le 9 décembre avec 64 participants et une conférence passionnante du spationaute Jean-François Clervoy ; merci encore à sa maman ici présente qui a assuré le lien avec notre conférencier.

- **Avec l'ANMONM :**

- **28 janvier** : après-midi festive et galette des Rois dans les locaux du Conseil départemental,
- **7 avril** : Assemblée Générale,
- **6 juin et 17 octobre** : réunions des bureaux au Château du Val visant à faire le point des activités réalisées et à planifier les activités du deuxième semestre.

- **Avec le Souvenir Français :**

- **27 mai congrès départemental** à Ezanville,
- **15 octobre messe départementale** à Garges-lès-Gonesse.

**25 - Dans le domaine de la transmission de la Mémoire, 2018 a été la dernière année de la mise en œuvre - réussie - de notre projet conjoint SMLH - Médillés Militaires - Souvenir Français de commémoration du centième anniversaire de la Première Guerre mondiale.**

Nos trois associations ont fait partie depuis 2013 de la Commission Départementale du Centenaire et ont intensément participé à ses travaux. Dans ce cadre, elles ont élaboré un projet conjoint « Il y a 100 ans le Val d'Oise dans la Guerre » articulé autour de trois types d'activités : des expositions, des conférences et des voyages.

A ce titre en 2018 1977 personnes, dont 650 scolaires, ont visité 11 expositions dont celle 1918 - 1919 et 1245 personnes, dont 480 enfants, ont assisté à 18 conférences.

7 voyages ont rassemblé 505 participants.

Pour sa part la Section en liaison avec le Souvenir Français a organisé le voyage du 5 mai sur les champs de bataille portugais des Flandres avec 45 participants et le 20 octobre à la Clairière de Rethondes et au musée franco-américain de Blérancourt avec 55 participants.

**26 Dans les domaines de l'Entraide et de la Solidarité de nouvelles modalités ont été mises-en œuvre**

La Section attache toujours une grande attention aux missions d'Entraide et de Solidarité; celles-ci se concrétisent de deux manières :

- le suivi de nos sociétaires et la détection de leurs besoins éventuels,
- l'élaboration de dossiers de demande d'aide (pas de demande exprimée en 2018),
- la transmission de dossiers de recherche d'emploi diffusés par le Siège.

Il est à noter que cette fonction d'entraide évolue au rythme des évolutions de la société ; c'est à ce titre que les résidences dévolues à l'accueil de résidents permanents se sont vidées de leurs résidents ; cet état de fait impactant gravement les ressources de la SMLH a conduit le Siège à faire valider la cession de la résidence de Costeur-Solviane à Saint-Raphaël et à revoir le statut de la résidence du Château du Val.

Cette dernière doit devenir la Maison de la SMLH ; cette demande correspondait du reste aux conclusions de l'enquête conduite dans les Comités. Les travaux d'adaptation vont démarrer en 2019.

L'événement majeur de 2018 a toutefois été l'initialisation de nouvelles modalités de mise en œuvre avec l'élaboration d'un partenariat avec la Société Philanthropique et la Résidence Médicalisée Zemgor de Cormeilles-en-Parisis ; celui-ci va être détaillé plus tard.

**26 Les relations avec le Siège**

L'Assemblée Générale de la SMLH s'est tenue à Toulouse les 16 et 17 mai 2018.

Le président de la Section y a participé et chaque sociétaire en a reçu le compte-rendu.

Au cours de cette Assemblée l'Amiral (2s) Alain Coldefy a été élu président ; le Général Viallet et le Docteur LeRoux, président de la Section du Val-d'Oise Est, lui ont rendu visite le 9 octobre.

S'agissant de la démarche pour **l'Honneur en Action**, un dossier a été proposé mais non retenu faute de crédits ; il sera présenté à nouveau en 2019.

Les deux présidents de Section ont remis un prix à une élève méritante de la Maison d'Education de la Légion d'Honneur des Loges le 22 juin.

**La parution du rapport de la Commission 2030 a constitué un évènement majeur.**

Initialisé à la suite du constat du manque de visibilité de la SMLH et de la désaffection des sociétaires vis-à-vis des activités proposées, le rapport a été rédigé sur la base des propositions faites par les Sections ; un projet associatif a été élaboré d'où a découlé un plan d'action visant à :

- mettre la Légion d'Honneur au cœur de la Nation et rayonner,
- définir des causes nationales et les mettre en œuvre,
- réaliser un plan de communication interne et externe via la Cohorte, la lettre d'information, le site et des réunions d'information régionale ainsi qu'une réédition de la plaquette,
- redéfinir de nouvelles formes d'entraide et de solidarité et étendre leur application à tous les âges de la vie,
- enfin agir au profit de la jeunesse en particulier dans le domaine de la Mémoire.

Conjointement avec la Section du Val-d'Oise Est nous avons considéré qu'il était nécessaire de mettre en œuvre des actions locales sans attendre.

C'est à ce titre que les trois partenariats déjà cités supra ont été initialisés.

Arrivé au terme de ce rapport moral et d'activités, le président le conclut en soulignant qu'il reflète de façon objective et exhaustive la vie de la Section et de ses Comités.

Il rappelle que ces Comités sont les organes de contact direct avec les sociétaires.

Il remercie très vivement leur président et les membres de leur bureau pour l'efficacité de leur action, leur disponibilité et leur dévouement qu'il mesure à chacune de leur Assemblée Générale.

Il adresse également des remerciements tout aussi chaleureux aux membres du bureau de la Section qui œuvrent eux aussi avec compétence et rigueur pour le bon fonctionnement de la Section ; il est heureux de constater que les travaux se déroulent toujours dans une ambiance détendue chaleureuse et que leurs avis, toujours éclairés, lui sont toujours très précieux.

**En l'absence de questions et d'observations et soumis au vote, le rapport moral et d'activités est adopté à l'unanimité des présents et représentés.**

### **3 - RAPPORT FINANCIER**

Après avoir rappelé que les subventions attribuées deux fois par an par le Siège au prorata des cotisations étaient la seule ressource de la Section, le Général Viallet passe la parole au Colonel Jean-Michel Contan, trésorier de la Section.

En complément des subventions semestrielles, le Siège restitue une partie des dons effectués par les Sociétaires de la Section. Cette générosité mérite d'être saluée, sachant qu'elle concourt aux ressources de nos deux comités qui en retirent l'entier bénéfice.

Au titre des dépenses, le trésorier souligne le report sur 2018 du solde du voyage au Chemin des Dames, effectué en 2017.

Le rapport financier présenté en séance figure en annexe une.

**En l'absence de questions et d'observations et soumis au vote, le rapport financier de l'année 2018 est adopté à l'unanimité des présents et représentés.**

Le président donne quitus au trésorier pour sa gestion 2018. Il le remercie pour le travail de grande qualité fourni et la rigueur de sa gestion.

## **4 – PROJETS POUR L'ANNEE 2019 - LE PLAN D'ACTION 2019**

L'année est déjà commencée. Certains objectifs qui figuraient au plan d'action 2018 sont reconduits, d'autres voient leur mise en œuvre évoluer.

### **41 - Les objectifs reconduits :**

- **le recrutement** : face à la baisse des effectifs et du volume des promotions, le recrutement et surtout la fidélisation des sociétaires restent une ardente obligation qui concerne tous les sociétaires. Le contact par les présidents de Comité est par ailleurs une des clés de la fidélisation.
- **le recouvrement des cotisations** : comme rappelé plus haut les cotisations sont notre seule ressource ; il est donc nécessaire de consulter régulièrement le fichier central afin d'éviter les radiations ; enfin il est vivement recommandé de choisir le prélèvement automatique comme mode de règlement des cotisations.
- **La participation aux activités :**
  - **celles du Siège : l'Assemblée Générale annuelle** aura lieu cette année à Saint-Germain-en-Laye les lundi 27 et mardi 28 mai : la Réunion des présidents se tiendra le lundi 27 et l'AG le mardi 28. Le programme et les bulletins de convocation arriveront prochainement par courrier. La proximité du lieu de l'AG doit inciter les sociétaires à participer ; un covoiturage sera possible.
  - **celles du département :**
    - les cérémonies : nationales,
    - les invitations de la préfecture,
    - les invitations des autres associations,
    - la coopération avec l'ONACVG et l'EDARIDAE incluant la participation aux deux concours que pilotent ces organismes.
  - **Des activités mutualisées au niveau de la Section**

Le Comité de Cormeilles-Pontoise a été mandaté pour organiser la visite de l'Institut Criminel de la Gendarmerie, celui de Taverny - L'Isle-Adam celle du Musée d'Orange (ex France Télécom) à Soisy-sous-Montmorency le mardi 11 juin 2019.

#### **– Les relations Inter-Sections**

La Nuit des Cathédrales 2019 aura lieu le samedi 11 mai.

Le repas InterSections aura lieu le samedi 30 novembre dans un lieu à définir compte-tenu de l'indisponibilité du Château du Val.

Une visite du réacteur ITER de Cadarache est également en projet.

### **42 - Des objectifs qui évoluent :**

- **La transmission de la Mémoire, objectif inclus dans le projet 2030 et qui implique les actions au profit de la jeunesse.**

Le GT tripartite, qui a largement fait preuve de son efficacité durant cinq ans est reconduit et pérennisé ; il devient le GT « Histoire et Mémoire ».

Deux nouveaux axes de commémoration ont été retenus :

- **de 1919 à 1939** avec une conférence sur le thème « De la Paix à la Guerre » au premier semestre et lors du voyage du deuxième semestre visite d'un ouvrage de la ligne Maginot,
- **une introduction à la Guerre de 1870** avec un voyage dans l'Est sur les champs de bataille de Woerth-Frœschwiller et Bitch.

La mise en œuvre de ce programme sera largement mutualisée avec le Souvenir Français compte tenu des doubles appartenances fréquentes des sociétaires.

- **La mise en œuvre des 3 partenariats – CDOS - Pierre de Coubertin et Société Philanthropique / Zemgor** : elle sera réalisée conformément aux plans d'action définis pour chacun d'entre eux.

Tout ceci fera bien sûr l'objet d'une diffusion via les présidents de Comité.

### **43 – Un site de Section actualisé, véritable outil de communication interne et externe et vivant reflet des activités de la Section et des Comités.**

Le Colonel Contan fait le point de situation de l'état actuel du site : <http://www.smlh95ouest.fr>. Les informations qu'il contient sont relativement anciennes. En particulier, la liste des reportages d'actualités et d'activités n'est pas le reflet de la vie réelle de la Section et des Comités. En termes de communication, cette situation ne peut qu'être défavorable à l'attractivité de la Section et des comités.

Un effort est absolument nécessaire pour ajouter de nouveaux reportages. Un simple article de quelques lignes, accompagné d'une ou plusieurs photos, est à adresser par email au colonel Contan qui assurera la mise en forme et la mise en ligne des informations.

Le site permet aussi de mettre à disposition des Sociétaires toutes sortes de documents tels que PV d'AG, conventions de partenariat, etc. Le colonel Contan reste à l'écoute de toute demande dans ce sens.

### **Questions ?**

Une question est posée concernant le site smlh95 : les membres sont invités à envoyer textes et photos concernant les activités des deux comités, mais y a-t-il une place réservée aux questions personnelles et individuelles ? Le Colonel Contan répond que le site a été conçu par le Siège et que le cadre du site est strictement réservé à ce qui concerne la vie des comités.

**Soumis au vote, le Plan d'Action 2019 est adopté à l'unanimité des présents et représentés.**

## **5 - LE BUDGET PREVISIONNEL**

Le Colonel Contan garde la parole pour la présentation du budget prévisionnel 2019 ; celui-ci est détaillé en annexe 2.

**En l'absence de questions et d'observations et soumis au vote, le budget prévisionnel de l'année 2018 est adopté à l'unanimité des présents et représentés.**

## **6 - POINT DE SITUATION DU BUREAU DE SECTION**

Le bureau actuel a été reconduit en 2018 pour trois ans ; il est constitué :

- d'un président, le Général Viallet, déjà réélu en 2015 et donc dans son troisième mandat
- de trois vice-présidents ; le Colonel Dumont, le Capitaine de Vaisseau Legrand et le Colonel Delannoy,
- d'une secrétaire, Josiane Montaland,
- d'un trésorier, le Colonel Jean-Michel Contan et d'un trésorier suppléant, Léon Dujardin.

Le président remercie tout particulièrement ces personnels pour leur implication, leur rigueur et leur disponibilité, ajoutant que de réels liens d'amitié lui facilitent grandement son action.

Appel a été fait aux volontaires pour rejoindre le bureau et en particulier à un ou une secrétaire suppléant responsable de la communication.

Le Capitaine de Vaisseau Jean-François Legrand ayant accédé à l'honorariat de vice-président de comité, le Général Viallet propose la nomination du Colonel Pleignet, volontaire pour ce poste, comme troisième vice-président et celle du Capitaine de Vaisseau Legrand comme vice-président honoraire de Section.



**Soumises au vote, ces nominations sont approuvées à l'unanimité des présents et représentés.**

## **7- LES INTERVENTIONS SUR LE THEME : « Pour des formes nouvelles d'Entraide et de Solidarité, un Partenariat entre la Société Philanthropique et la Société des Membres de la Légion d'Honneur »**

Le Général VIALLET rappelle tout d'abord l'historique de la démarche qui a abouti à l'élaboration du partenariat puis Madame Brigitte VIGROUX effectue la présentation de la Société Philanthropique et Madame Murielle HENRY celle de la Résidence Médicalisée Zemgor qu'elle dirige

Pour la mise en œuvre concrète de ce partenariat un plan d'action a été rédigé dont le président présente les modalités en charge des deux Sections de la SMLH et Madame HENRY celles dont elle a la responsabilité.

Madame Brigitte Vigroux, Conseillère du Président de la Société Philanthropique, souligne les valeurs communes partagées avec la Société des Membres de la Légion d'Honneur et la Société Philanthropique. Cette société privée depuis son origine a été créée en 1780.

A but non lucratif, déclarée d'intérêt public depuis 1839, elle n'a pas cessé d'agir dans le sens de l'intérêt général, en mettant ses idées et ses ressources au profit des populations les plus fragiles. Elles s'attache à construire et à faire fonctionner des établissements d'accueil non confessionnels et ouverts à tous les courants de pensée, dans un esprit de tolérance, d'humanité et de souci de la dignité de chaque personne, de la petite enfance aux âges avancés. La convivialité, le développement et la recherche permanente d'innovations sont ses impératifs.

Madame Murielle Henry, Directeur de la Résidence Médicalisée ZEMGOR, dirige un des 23 établissements gérés par la Société Philanthropique ; cet EHPAD situé à Cormeilles-en-Parisis accueille 208 résidents, dont un pôle Alzheimer et un pôle pour psychotiques vieillissants. S'y ajoute un accueil de jour de 12 personnes, qui permet de soulager les « aidants » à des malades restés dans leur domicile. 34 communes du Val d'Oise sont concernées par cet accueil. Au total, 270 personnes sont accueillies à l'année, dans ces locaux répartis sur les deux hectares-et-demi de l'emprise de la Résidence.

Dans le cadre d'un budget annuel de 12 M€, les projets de Zemgor sont l'amélioration dans la qualité de vie pour les résidents ainsi que du suivi médical et des soins. Une autre préoccupation permanente est le recrutement et la formation du personnel.

Le partenariat avec la SMLH est porteur d'espoir pour le développement de l'animation pour les résidents sous des formes diverses telles que conférences et ateliers de mémoire, pour la promotion des professionnels, les offres d'emploi, l'ouverture et la communication.

Un autre EHPAD situé à Montmorency doit ouvrir dans les prochaines années.

Le président remercie les deux intervenantes pour l'intérêt et la grande clarté de leur exposé.

Il précise que la totalité des exposés de cette partie sera disponible sur le site de la Section.

Il prescrit à chaque sociétaire de s'engager résolument dans la démarche sous la conduite de leur président de Comité afin de détecter dans son environnement les personnes susceptibles de bénéficier des prestations des différents établissements de la Société Philanthropique.

## **8 – QUESTIONS DES PARTICIPANTS**

Léon Dujardin se déclare enthousiasmé par ce partenariat et la découverte de la Société Philanthropique. Il a établi des liens avec un Séminaire économique et social au niveau de l'Europe, puisqu'il s'occupe de la Pauvreté dans le milieu étudiant. Des financements peuvent être demandés à l'échelle européenne. Des partenariats ont été établis en Europe pour lutter contre la pauvreté en milieu étudiant, par exemple en 1995 entre l'Université de Cergy Neuville et le Secours Populaire ainsi que l'ESSEC.

Dans le domaine des EHPAD, il a également des contacts avec des partenaires allemands, espagnols et portugais dans le cadre d'un Projet Pauvreté et Développement durable.

## **9 – INTERVENTION DES AUTORITES**

**M. Bernard Robert, Délégué Général du Souvenir Français pour le Val-d'Oise**, remercie et félicite le Général Viallet pour sa volonté de travailler ensemble dans le même but : maintenir et faire rayonner le devoir de Mémoire.

Malgré sa consternation devant la montée de l'antisémitisme et le renouveau des nationalismes, il trouve quelque réconfort devant l'augmentation des adhérents de son association et l'arrivée de plusieurs jeunes.

La commémoration du Centenaire a permis de rénover les monuments et a vu la création d'une application sur le réseau Internet qui rappelle la Mémoire des soldats morts au Champ d'Honneur.

Les jeunes ont été largement présents lors des cérémonies patriotiques, des interventions dans les écoles et les voyages sur les lieux de Mémoire.

Il se déclare heureux de ce projet de partenariat avec la Résidence médicalisée Zemgor et propose d'étudier la mise en place d'un partenariat avec la société des Médaillés militaires pour diffuser la notoriété de Zemgor auprès de ses adhérents. Cette proposition est retenue par le Général Viallet qui contactera à cet effet le président départemental des Médaillés Militaires.

**M. René Ricot, Président du Comité départemental de l'ANMONM** exprime tout le plaisir et l'intérêt qu'il a éprouvés à participer à cette Assemblée, particulièrement riche d'enseignement sur tous les plans. Il a beaucoup appris et fait les mêmes constatations que le Général Viallet sur la vie des associations. Il se réjouit des échanges fructueux avec la Section de la SMLH et le Souvenir Français.

Des conférences sont prévues, ouvertes aux membres de la SMLH.

L'Assemblée Générale de l'ANMONM aura lieu le 6 avril et à cette occasion il sera procédé à la remise de quatre Prix de Civisme et de l'Education Citoyenne.

Le Colonel Delannoy propose un Prix pour la formation de sapeur-pompier.

**Le Docteur Christian Le Roux, Président de la section du Val-d'Oise Est de la SMLH**, félicite le Général Viallet et lui rend hommage pour la pertinence et l'efficacité de son action pour le rayonnement de sa Section et tout particulièrement dans la mise en place et le développement de ses partenariats.

Dans le cadre du partenariat avec la Société Philanthropique, il suggère de proposer à l'Amiral Coldefy la contribution de la SMLH au financement de chambres de résidents dans des établissements de cette société.

**Mme Véronique Lefèvre, Directrice de l'ONACVG du Val-d'Oise**, remercie le Général Viallet pour l'honneur qui lui est fait d'intervenir devant cette assemblée.

L'ONACVG partage les mêmes valeurs de Mémoire et Solidarité que la SMLH, l'ANMONM et le Souvenir Français. Elle rappelle le rôle de l'ONACVG auprès des veuves de guerre, des pupilles de la nation, des victimes des Opérations Extérieures et des victimes d'attentats.

Elle connaît l'existence de la Résidence ZEMGOR à laquelle avait été proposé il y a quelques années l'obtention de la labellisation « Bleuet de France ». Elle rappelle qu'une centaine d'établissements analogues labellisés.

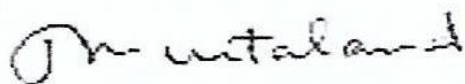
## **10 - CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Avant de clôturer l'Assemblée Générale le président remet à Mesdames Vigroux et Henry le diplôme d'Ami de la SMLH et leur souhaite la bienvenue dans la Section ; deux cadeaux leur sont également remis pour les remercier pour la qualité de leur intervention.

Il déclare ensuite close cette assemblée générale 2019 et remercie les participants pour leur présence et leur attention. Il souhaite bon retour aux sociétaires qui nous quittent et donne rendez-vous au restaurant le Bistrot du Théâtre à ceux qui participent au déjeuner.

Secrétaire,

Josiane Montaland



Président,

Gérard Viallet



**SMLH**SOCIÉTÉ DES MEMBRES  
DE LA LÉGIION D'HONNEUR

# Rapport financier

## Bilan 2018

<b>Solde comptable au 31/12/2017</b>	<b>4557,99</b>
– Allocations semestrielles du Siège	1686,00
– Produits des manifestations	1400,00
– Dons reçus du le Siège	1130,12
– Subvention Conseil Départemental 95	275,00
– Contributions volontaires	140,00
<b>Total des recettes</b>	<b>4631,12</b>
– Dépenses des manifestations	2476,00
– Prestige de l'Ordre au profit des personnes extérieures	515,85
– Frais d'assemblée générale	775,00
– Achats divers	444,40
– Allocations et dons versés aux Comités	1885,12
<b>Total des dépenses</b>	<b>6096,37</b>
– Dépenses non encore débitées au compte BRED	481,66
– Recettes non encore créditées au compte BRED	0,00
<b>Solde comptable au 31/12/2018</b>	<b>2611,08</b>

**SMLH**SOCIÉTÉ DES MEMBRES  
DE LA LÉGIION D'HONNEUR

## Budget prévisionnel 2019

– Allocations semestrielles du siège	1700,00
– Produits des manifestations	2100,00
– Dons reversés par le siège	1100,00
– Subventions collectivités territoriales	275,00
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>5175,00</b>
– Achats divers	100,00
– Frais d'assemblée générale	675,00
– Manifestations	2100,00
– Prestige de l'Ordre au profit des sociétaires	350,00
– Allocations versées aux comités	850,00
– Dons reversés aux comités	1100,00
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>5175,00</b>

---